Police locale - Zone de police de Gaume (5299)
E. CHALON - Président du Collège de police
Tél. : 063/214.738- Fax : 063/214.739 –
Lenclos, 134, 6740 ETALLE
esther.lapaige@police.belgium.eu

AVIS AU PUBLIC

Le Collège de police de la zone de police de Gaume porte à la connaissance du public que le Budget 2025 de la zone de police de Gaume a été approuvé en séance publique du Conseil de police du 16 décembre 2024.

En exécution de l'article 34 de la Loi organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux qui déclare applicable, entre autres, l'article 242 de la NLC (art. L1313-1 CDLD), le budget peut être consulté au siège de la zone de police, rue Lenclos 134 à Etalle, du 06 au 16 janvier 2025 chaque jour ouvrable de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

La consultation se fera de préférence sur rendez-vous (063/214.738).

Etalle, le 20 décembre 2024.

La Secrétaire
Esther LAPAIGE

POLICE LOCALE
Zone de Gaume
5299

Le Président
Etienne CHALON